

Université de Rouen Normandie

Rouen, le 2 décembre 2021

Affaire suivie par
David LEROY
VP Pilotage et qualité des formations Vie étudiante
Isabelle FLEURY
DGA Formation et Vie étudiante
Clara VIOLES
Vice-Présidente Étudiante

Note à l'attention des mesdames et
messieurs les directeurs de
composantes et services.

APPEL À PROJETS « CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS » - 2022

Depuis 2018, le code de l'éducation prévoit la **création d'une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.**

Cette Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), représentant 42€ par étudiant à l'Université de Rouen Normandie, est destinée à abonder :

- Le Fonds de Solidarité et de Développement de la Vie Étudiante (FSDIE) (30%),
- Le budget du service de Médecine Préventive Universitaire (15%).
- Les appels à projets des composantes et services de l'établissement (55%, soit 835 000 €) portant sur les thématiques suivantes :
 - Santé des étudiants : prévention et accès aux soins,
 - Accompagnement social des étudiants, incluant le développement associatif,
 - Pratique sportive des étudiants et activités de bien-être,
 - Art et culture,
 - Accueil des étudiants

Eu égard au contexte sanitaire et à l'impact sur les étudiants, une attention particulière sera portée aux projets veillant à :

- Rompre l'isolement,
- Inciter à la pratique sportive,
- Contribuer à des actions solidaires,
- Assurer la sécurité des étudiants à travers des actions de prévention secondaire et tertiaire,
- Favoriser le bien-être étudiant : espaces de détente, des salles de travail et espaces de co-working, espaces de repos, bulles de sieste...
- Favoriser les pratiques responsables et de développement durable : cendrier participatifs, poubelles de tri, jardins partagés, ...

Tous les projets répondant aux thématiques susmentionnées seront étudiés. Pour se conformer au cahier des charges de la CVEC, un intérêt sera porté aux projets permettant de structurer la vie étudiante des campus.

À ce jour, plus de 150 projets ponctuels ou pluriannuels ont été financés dans le cadre de ces appels à projets.

À titre d'exemple, la création d'espace de co-working, l'installation de nouveaux espaces sportifs, la mise en place d'ateliers de théâtre, l'embauche d'une sophrologue, la création d'espaces solidaires, l'aménagement de halls dans les composantes, l'acquisition de casiers pour les étudiants ...

Calendrier de dépôt des projets CVEC 2022 :

Nous avons ajouté une troisième campagne de dépôt de projets.

- Du 2 décembre au 5 janvier 2022,
- Du 21 février au 1er avril 2022,
- Du 4 avril au 27 mai 2022.

Pour déposer un projet CVEC

1. Rédaction d'un projet

a. Par le campus, la composante ou le service

b. Contact et collaboration impérative avec les services support en matière de vie étudiante. Ces derniers seront sollicités pour émettre un avis sur les projets portant sur leur champ de compétences. Dans l'éventualité où le ou les services concernés n'auraient pas été associés, les projets ne seront pas étudiés par la Commission CVEC.

- SUMPPS
- DEPE-BVE
- Direction de la culture
- SUAPS

c. Contact et collaboration avec les services des ressources humaines pour toute demande incluant de la masse salariale (contact : secretariat-drh@univ-rouen.fr). Un avis sera demandé à la DRH, en amont de l'étude du projet par un expert.

d. Concertation impérative avec les étudiants : vous devrez noter le nom des étudiants associés/consultés dans le cadre du projet dans la rubrique « participant » du LimeSurvey.

2. Soumission du projet via un LimeSurvey.

En cas de problème pour soumettre votre projet vous pouvez contacter le Service des Usagers du Numérique (sun_accompagnement@univ-rouen.fr)

3. Étude des projets par la commission CVEC

4. Approbation des projets par la CFVU